

Questions

Réponses

Quel est le nom de votre liste ?

LA VILLE EN PARTAGE

Tête de liste

Christophe Bonazzi

I – Le bâti scolaire

1/ Quelles rénovations ou constructions prévoyez-vous pour les écoles de la ville et les équipements sportifs associés dans les années à venir ? *

Fontaine-Grelot, réaliser la réhabilitation/isolation avec aménagements/végétalisation des cours.
A Pierre Loti, mettre à niveau les sanitaires laissés inadaptés depuis la construction + agrandir la cour via les pavillons préemptés..
République : stores ou volets sur façade côté rue au moins.
Faïencerie : faire évoluer le projet pour le confort et sécurité de toutes et tous.

2/ Comment assurer le confort thermique dans les écoles en hiver et en été ? Ainsi que la qualité de l'air et l'aération ? *

Maintenir une température intérieure de 19-21°C dans les classes par une isolation thermique performante : murs, toitures, fenêtres à double/triple vitrage, chauffage régulé, limiter les infiltrations parasites, installation d'une VMC avec récupération de chaleur. En été, limiter la surchauffage (< 26°C) : brise-soleil, stores extérieurs, végétation (arbre, pergolas), ventilation naturelle nocturne, toitures et façades réfléchissantes, rafraîchissement actif (ventilateurs de plafond).

<p>3/ Quel plan canicule et quel plan neige prévoyez vous ? *</p>	<p>Suivi des vigilances de Météo-France et des décisions préfectorales. Mobilisation prioritaire des services municipaux. En cas de canicule : arrêt des équipements produisant de la chaleur, ventilateurs dans chaque classe, accès libre à l'eau potable dans chaque classe, aménagement des horaires si possible, fermeture d'école en cas de trop forte chaleur. En cas de grand froid: assurer la sécurité des déplacements, maintenir le chauffage et l'aération, garantir la continuité scolaire.</p>
<p>4/ Maintiendrez-vous le projet de cour Oasis à Fontaine Grelot, dont la réalisation est prévue cet été ? *</p>	<p>oui, avec une révision technique et économique du projet pour qu'il soit comparable aux meilleurs exemples existant et évite les erreurs faites ailleurs.</p>
<p>5/ Quelles actions souhaitez-vous mener pour améliorer l'état des toilettes dans les écoles et leur propreté ? Plus globalement, quelles actions pour assurer la propreté des écoles ? *</p>	<p>Nettoyage complet quotidien, après chaque récréation. Tableau de suivi affiché à l'entrée des toilettes (heure + signature). Produits conformes aux recommandations de Santé Publique France. Distributeurs de savon fonctionnels, papier WC en quantité suffisante, serviettes, poubelles fermées, chasse d'eau en bon état, verrous fonctionnels. Aération naturelle quotidienne. Sensibilisation des élèves : éducation à l'hygiène, affichage pédagogique simple.</p>
<p>6/ Prévoyez-vous de fournir des protections périodiques et d'installer des poubelles dans les toilettes des filles ? *</p>	<p>Oui. Dans chaque pharmacie d'école des protections périodiques et des poubelles fermées. Des systèmes de distributeurs gratuits comme "Marguerite & Cie" sont envisagés, pas seulement dans les écoles.</p>

<p>7/ Comment envisagez-vous l'aménagement des cours scolaires comme lieu de partage de l'espace, en mixité, permettant des loisirs pour tous ? *</p>	<p>Repenser la cour de récréation, c'est passer d'un espace centré sur le ballon à un lieu de vie inclusif, apaisé et végétalisé, où chaque enfant trouve sa place : actif, créatif, calme, sociable ou contemplatif. Créer des cours oasis en maternelle et élémentaire. Terrain sportif délimité. Marquages au sol. Jeux alternatifs que le ballon. Positionner cette zone à l'écart des espaces calmes. Plantation d'arbre d'ombrage, bancs circulaires sous les arbres. Jardin pédagogique. Sols perméables.</p>
<p>8/ Comment envisagez-vous l'accès aux PMR (élèves et parents) au sein des écoles de la ville ? *</p>	<p>Accessibilité extérieure : trottoirs abaissés, revêtements non glissant. Place PMR à proximité, signalisation claire, accès sécurisé vers l'entrée. Accès au bâtiment : rampe avec pente, porte à largeur suffisante, interphone à hauteur accessible. Ascenseur. En salle de classe, matériel adapté. Sanitaire adaptée. Accès à la cantine et espaces communs sans obstacle. Au-delà du physique : accessibilité globale pour tout type de handicap.</p>
<p>9/ Quels sont les aménagements à prévoir pour que les cantines scolaires soient moins bruyantes et plus spacieuses ? *</p>	<p>Pour réduire le bruit : traitement des surfaces pour réduire le temps de réverbération et absorber les sons (plafond et/ou panneaux muraux acoustiques, revêtement du sol (PVC acoustique), mobilier moins bruyant. On pourra revoir l'organisation des services (moins d'élèves simultanément, zone d'âge, îlots). Différencier les zones (calme/plus animées), fluidifier le service (double ligne de service). Sensibilisation des élèves et personnel dans le cadre éducatif.</p>

II – La restauration scolaire

<p>1/ Quelle sera votre politique en termes de restauration collective dans les écoles ? Le contrat avec un prestataire en liaison froide prendra fin en 2027. Quel nouveau marché sera établi ? *</p>	<p>Avoir une vraie politique alimentaire, en 2 temps. (1) le prochain marché : privilégier la qualité nutritionnelle, le goût et le respect des producteurs, si possible de proximité, et éviter le gaspillage. Une baisse de la part carnée le permet, sans hausse de coût et sans compromis sur la qualité. (2) le mandat qui se finit a vu l'échec du projet de cuisine centrale. Nous allons de reprendre un travail dans ce but avec d'autres villes. Nous militerons pour qu'un PAT soit lancé au niveau VS GP.</p>
<p>2/ Sera-t-il possible de passer en liaison chaude ou bien avec une cantine sur place et/ou locale ? *</p>	<p>Ce n'est pas envisageable dans le prochain marché. Mais comme indiqué plus haut, ce n'est pas impossible, et nous le souhaitons, en travaillant en intercommunalité pendant le mandat.</p>
<p>3/ Comment améliorer la qualité des plats servis aux enfants ? Provenance des aliments, ingrédients utilisés, fabrication, produits frais, plats végétariens qualitatifs ? *</p>	<p>L'outil premier est le cahier des charges. Il doit être fait en associant les parents, un-e nutritionniste compétent, et avec une attention très forte aux matières premières et aux recettes. Puis dans le temps, il faut une rigueur intransigeante dans la sélection du prestataire, et le suivi des prestations. Nos objectifs en la matière sont explicites dans notre programme.</p>
<p>4/ Comment associez-vous les parents dans la discussion concernant la cantine scolaire ? *</p>	<p>La Ville en partage fait de l'écoute, et de la confiance dans l'expertise des citoyens un moyen majeur et une source de son action. L'autre consiste à rechercher les meilleurs exemples en France et ailleurs pour ne pas reproduire les erreurs. Enfin l'alimentation étant un moyen de santé, il ne sera pas sacrifié sur le plan budgétaire.</p>

<p>5/ Comment limiterez-vous le gaspillage alimentaire ? Et les déchets provenant de la cantine ? Quels contenants seront utilisés pour réchauffer les plats ? *</p>	<p>La meilleure façon de ne pas gaspiller est le plaisir des enfants. La seconde est de leur donner un choix, et la troisième le temps de manger. Pour des raisons sanitaires et environnementales, pas de plastique pour réchauffer, pas de jetable.</p>
<p>6/ Quelle politique de tarification aux familles sera appliquée ? Actuellement, de nombreuses familles atteignent la tranche tarifaire maximale (8 €). Est-ce qu'une gratuité de certains services pour les familles sera envisagée ? *</p>	<p>Nous ferons sur l'ensemble des services de la mairie, dont la cantine, une révision des barèmes en fonction des quotients. La nourriture ne doit manquer à aucun enfant. Oui la gratuité pourra être envisagée dans ce travail.</p>

III - Associations de parents d'élèves

<p>1/ Est-ce qu'une salle sera disponible dans chaque école et non payante pour les associations de parents plusieurs fois dans l'année ? *</p>	<p>Les écoles peuvent tout à fait mettre à disposition une salle aux associations de parents pour des réunions ponctuelles, à condition d'organiser cela de manière encadrée pour garantir sécurité (respect des lois et consignes), hygiène et bon fonctionnement de l'établissement. La présence de gardien dans les écoles sera recherchée, même si la situation rend la chose difficile.</p>
<p>2/ Mettrez vous à disposition des boîtes aux lettres et panneaux d'affichage devant chaque école pour les associations de parents ? Un espace dédié sur l'ENT (espace numérique de travail) des écoles ? *</p>	<p>Les parents d'élèves ont le droit d'avoir un panneau d'affichage devant chaque école ainsi qu'un espace dédié sur l'ENT, mais cela doit se faire en collaboration avec la direction de l'école pour garantir la conformité, la sécurité et la pertinence des informations.</p>
<p>3/ Est-ce qu'un.e représentant.e de la mairie sera présent.e à chaque conseil d'école ? *</p>	<p>Dans le fonctionnement légal des conseils d'école, la présence d'un représentant de la mairie, généralement, l'él.u.e en charge des affaires scolaires, est obligatoire à chaque réunion. Nous respecterons cette obligation.</p>

<p>4/ Comment associer les fédérations de parents aux discussions et décisions concernant l'école (réunions périscolaires, commissions restauration ...) et pérenniser la relation de confiance existant actuellement (avec l'adjoint.e délégué.e à l'éducation) ? *</p>	
---	--

IV - Espace public dans la ville, activités culturelles et sportives

<p>1/ Que proposez-vous pour les jeunes de la ville (maison de quartier, foyer, animations, sport) ?</p>	<p>Notre programme exprime le projet d'ouvrir une "Maison des associations et des initiatives citoyennes". Il exprime aussi le projet de revisiter les contrats d'objectifs des grandes associations sportives et culturelles pour leur donner les moyens d'orienter leurs projets vers le sport et la culture pour toutes et tous, jeunes y compris. Nous y ouvrirons aussi des espaces de travail. La médiathèque est trop limitée.</p>
<p>2/ Quel est votre projet en termes d'équipements sportifs ? Ex : city-stade, skate-park, espace pensé en mixité (ex : un panier de basket sera dans les faits plus souvent utilisé par les garçons).</p>	<p>Avec la nourriture, le sport est un facteur de santé, de socialisation, d'épanouissement. Donc nous voulons développer l'activité physique gratuite pour tou-te-s. Mais avant de lancer de tels projets, il est nécessaire de bien comprendre les besoins et les attentes. A notre connaissance ce travail n'a pas été fait. Un autre programme annonce un skate-park, sans le justifier. Là encore, nous irons chercher les meilleurs exemples avant de lancer les investissements.</p>

<p>3/ Mettrez-vous en place un accès à la culture pour tous les enfants et jeunes de la ville ?</p>	<p>L'accès à la culture pour tous les enfants est un enjeu majeur d'égalité des chances et d'épanouissement. Notre politique municipale intégrera une tarification adaptée, avec gratuité ou aides ciblées aux familles les plus démunies. Les associations et lieux de culture qui existent seront incités à s'ouvrir à tous les publics, à diversifier leur offre, et à organiser des sorties. Le contre-exemple caricatural à BLR est le « musée Dalpeyrat ».</p>
--	--

V - Activités scolaires et périscolaires et le personnel

<p>1/ Quel plan de formation et quelles qualifications seront demandées au personnel intervenant auprès des enfants ? Quelle sera la procédure en cas de suspicion de violences envers les élèves ? *</p>	<p>Des formations notamment sur les VSS mais aussi la détection de troubles sera mis en place dans ce secteur.</p>
<p>2/ Quel ratio animateur/élève sera prévu sur les temps périscolaires ? Comment pérenniser les emplois ? Les rendre attractifs ? Comment valoriser le métier d'animateur ? Quelles seront les possibilités d'évolution ? *</p>	<p>Les temps péri-scolaires sont sous la responsabilité de la mairie qui doit veiller au respect des taux d'encadrements qui varient en fonction de l'age des enfants. Nous veillerons particulièrement à respecter ces taux lors des absences et défections d'animateurs, le sur-encadrement est un moyen. L'attractivité passe par la titularisation et des plans de formation individualisés</p>
<p>3/ Comment pérenniser les emplois d'Atsem et les rendre attractifs ? Actuellement, ils sont en nombre insuffisants, mal payés et travaillent peu d'heures : d'autres missions complémentaires pourraient-elles leur être proposées? *</p>	<p>Cette question est d'ordre réglementaire et de politique nationale. Nos partis et associations sont favorables à une amélioration et professionnalisation de ces métiers.</p>

<p>4/ Comment seront prises en charge les études surveillées versus études dirigées ? Comment s'assurer de l'équité entre tous les enfants de la ville concernant le soutien au travail scolaire ? *</p>	<p>Il serait important de veiller à maintenir un taux d'encadrement suffisant, limiter (anticiper) les remplacements tardifs, garantir une stabilité des équipes. Développer la formation continue. Travailler en collaboration avec les directions d'école et les enseignant.es pour identifier les besoins, organiser des temps communs de dialogue et de formation ATSEM/enseignantes pour renforcer la cohérence éducative.</p>
<p>5/ Quels projets pédagogiques seront mis en œuvre dans les centres de loisirs ? Est-ce que des classes découvertes seront proposées à un niveau de classe entier, afin que les élèves puissent partir au moins une fois durant leur scolarité ?</p>	<p>Constituer des groupes de besoin. Etudes dirigées: diminuer le nombre d'élèves maximum 15-20 élèves par enseignant encadrant, soutien ciblé: 5-10 élèves et études surveillées: maximum 25-30 élèves en autonomie. Les classes découvertes seront encouragées et aidées si les enseignants les souhaitent.</p>
<p>6/ Est-ce que la ville prévoit de proposer à nouveau des colonies de vacances aux enfants de la ville ? Est-ce que la ville dispose ou disposera d'un centre d'accueil à la mer ou à la montagne ?</p>	<p>Oui aux colonies ou toute forme de vacances dépaysantes. C'est aussi un engagement du programme pour que tous les enfants fasse l'expérience du voyage, de la découverte, même proche. La ville ne dispose pas de lieu (vendu par JN Chevreau contre notre avis). Nous souhaitons retrouver cette possibilité et cela peut aussi être mis en place dans le mandat avec d'autres communes ou VSGP.</p>
<p>7/ Prévoyez-vous des centres de loisirs pour les collégiens ?</p>	<p>Un centre de loisirs pour collégiens (6e et 5e) peut être envisageable avec des activités culturelles, sportives et artistiques en partenariat avec les associations locales existantes.</p>
<p>8/ Prévoyez-vous des activités (stages sportifs ou culturels, ateliers, préparations au brevet) pour les élèves du collège qui dans les faits n'ont plus cours à partir du 20 juin, comme cela est proposé dans les villes alentours ?</p>	<p>Dans le cadre de création d'un centre de loisirs aux collégiens, des stages sportifs et culturels peuvent être intégrés. Nous prendrons exemple et conseil sur les bonnes pratiques voisines.</p>

VI - Éducation pour tous et qualité de vie des élèves

1/ Envisagez-vous de réduire la part de votre budget allouée à l'école privée pour renforcer la part du budget allouée à l'école publique ? Et comment comptez-vous endiguer la fuite vers le privé à Bourg-la-Reine ?	La collectivité et l'Education nationale peuvent renforcer l'attractivité de l'école publique et encourager les familles à y rester ou à y inscrire leurs enfants dans les domaines qui sont de leur ressort. Ainsi, valoriser la qualité et la richesse de l'enseignement public, renforcer le lien école-famille et la confiance des parents, proposer des actions concrètes et attractives pour fidéliser les parents peut être efficace. Le financement à l'école privée restera ce que la loi impose.
2/ Prévoyez vous de favoriser la mixité sociale dans toutes les écoles de la ville et le collège ?	Oui, là encore cela fait parti intégrante du programme. Cette mixité passe par la gestion du logement, si nécessaire l'usage de transports scolaire, la gestion raisonnée de la carte scolaire, et un discours public valorisant toutes les écoles et leurs résultats.
3/ Envisagez-vous de modifier la carte scolaire ?	La carte scolaire est un outil majeur - et sensible - pour favoriser la mixité sociale et garantir l'égalité des chances tout en limitant la discrimination territoriale ou scolaire. Pour autant il est souhaitable pour les enfants et les parents de ne pas séparer les fratries. Le programme ne s'engage pas à la changer, mais il n'y a pas de tabou sur ce sujet si un changement pertinent favorise nos objectifs.
4/ Quels moyens pédagogiques pour les écoles ? Prévoyez-vous d'offrir les fournitures scolaires aux familles ?	L'objectif est de s'assurer que chaque élève dispose de bon matériel, et que ces objets restent utiles et non objet d'ostentation. Un budget renforcé pour les écoles et un porte-monnaie pour les familles les plus démunies, afin de garantir que tous les élèves disposent du nécessaire dès la rentrée scolaire. Une coopérative/centrale d'achat sera étudiée.

<p>5/ Souhaitez-vous mettre en place les préconisations de la convention citoyenne sur les temps de l'enfant ? (début des cours à 9h, fin à 15h30, ...) ?</p>	<p>Oui. Ces conclusion sont conformes aux besoins de l'enfant. Il reste que le sujet est sensible, et un changement ne peut se faire qu'en liaison et dialogue avec l'inspection, les enseignants et l'ensemble des personnels impliqués.</p>
<p>6/ Que prévoyez vous pour renforcer la sécurité aux abords des écoles ? Souhaitez-vous pérenniser et développer les "rues scolaires" (ex : devant l'école République) ? Y aura-t-il un personnel dédié à la sécurité routière à chaque passage sensible ?</p>	<p>Etendre les "rues des écoles" sécurisées à toutes les écoles de la ville est inscrit dans nos objectifs, avec des mesures d'accompagnement pour la sécurité des enfants. Interdire la circulation automobile le matin et à la sortie des classes, mise en place des horaires clairement indiqués sur la voirie, signalisation adaptée pour alerter les automobilistes. ASVP aux traversées.</p>

Remarques libres

<p>Remarques libres</p>	<p>Merci de ce questionnaire considérable. Pour une part il devrait aussi et surtout être adressé au ministère qui fixe les règles et carrières (horaires, statut des ATSEM, ...) , pour une autre au niveau du Territoire qui dans une ville comme la nôtre dispose de compétences qui touchent à la vie des enfants (une partie de la culture, des sport (piscine des Blagis), de la voirie, ...). Nous savons pour en avoir été membres actifs pour plusieurs co-listiers que les fédérations de parents d'élèves reconnues au niveau départemental et national font ce travail. Il serait donc intéressant qu'elles reprennent une plus grande place dans les APE de la ville.</p>
--------------------------------	--